



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Inégalités de pensions et pauvreté

Séance plénière du COR du 15 octobre 2026

Secrétariat Général du COR

# Pourquoi cette séance ?

- La vocation historique des systèmes de retraite : garantir un niveau de vie satisfaisant aux retraités, notamment en les protégeant contre la pauvreté
- Objectif atteint en moyenne : le niveau de vie des retraités est équivalent à celui de l'ensemble de la population
- Mais une approche en moyenne ne dit rien :
  - sur la répartition des revenus entre retraités (cf. loi du 20 janvier 2014 et l'objectif d'équité entre les assurés)
  - sur la pauvreté des retraités

# Les inégalités sont multidimensionnelles

## Des inégalités qui se cumulent

- Les inégalités de patrimoine peuvent accentuer les inégalités de pension
- Santé et espérance de vie : les retraités les plus aisés perçoivent leur pension plus longtemps, ce qui creuse les écarts de masse de pension perçue

## Des axes d'analyse multiples

- Genre, parcours professionnels, statut d'activité, régimes...

**Les inégalités monétaires et la pauvreté des retraités**  
**Approche globale**

# Organisation de la séance

**1**

## Les inégalités de pension et les dispositifs de solidarité

-> Intervention de Bertrand Marc (Drees)

**2**

## Les inégalités de niveau de vie et la pauvreté des retraités

-> Intervention de Frédérique Nortier-Ribordy (SG-COR)

**3**

## Les déterminants des évolutions des inégalités en France, 1970-2019

-> Intervention de Julien Blasco (Liepp)